



## CHSCT du 28 mai 2020

Ce CHSCT a permis de faire un point de situation depuis la reprise du 11 mai et d'aborder les éléments constitutifs de la poursuite de la reprise dans les écoles et les établissements. Toutefois, certaines questions sont restées sans réponse en raison de l'allocution du premier ministre prévue le même jour.

L'ensemble des membres représentants des personnels regrette le décalage perpétuel entre le moment où le Ministre communique les décisions et les besoins de terrain où des questions émergent constamment.

Peut-être aurait-il été utile de décaler l'instance de ce jour afin d'obtenir davantage de réponses.

### L'ouverture des écoles et des collèges :

#### Les écoles :

- Au 12 mai :

- 42 écoles fermées
- 12 ouvriront à partir du 2 juin
- 8 n'ont pas encore annoncé de réouverture

- 2 écoles n'ont pas ouvert pour cause de Covid

- 3 écoles ont fermé pour cause de Covid. Elles ont été rouvertes après enquête de l'ARS.

#### Les collèges :

- Au 18 mai :

- Tous les collèges ont ouvert

### Quels changement à partir du 2 juin ?

Les enjeux sont connus :

- les collèges vont-ils ouvrir pour les 4<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> ?

- les lycées vont-ils rouvrir ?

- le protocole sanitaire va-t-il s'assouplir ?

Le DASEN ne peut répondre, ces éléments étant en attente des annonces du 1<sup>er</sup> Ministre.

### Les personnels :

- Combien de personnels ont été testés ? A la demande du Ministère, des enquêtes journalistiques sont menées depuis le 12 mai. Depuis cette date, 9 personnels Education Nationale (professeurs des écoles, AESH, service civique....) ont été testés, dont 1 seul s'est révélé positif.

- Combien y a-t-il de personnel en ASA (et pour quels motifs ?) : Pour tous, la norme était une reprise sur site au 11 mai et l'application de la circulaire RH pour des situations particulières. A ce jour, il n'y a pas de personnel en ASA.

- Combien y a-t-il de personnel en distanciel ?

- 1<sup>er</sup> degré : 671 personnels en distanciel, dont 131 vulnérables et 70 en garde d'enfant. La différence, ce sont les personnels dont le niveau de classe n'a pas repris. Il y a 1050 personnels en présentiel.

- 2<sup>nd</sup> degré, 1129 enseignants dont 426 en distanciel et le reste en présentiel. Pas connaissance des demandes d'ASA car info qui ne relève pas du département.

- Situation des personnels qui bénéficient d'une ASA pour garde d'enfants : M. le DASEN rappelle que la circulaire parue le 14 mai indique que ce dispositif était en place « au moins jusqu'au 1<sup>er</sup> juin ». M. le DASEN précise qu'il a donné comme consigne que le dispositif perdure jusqu'à ce qu'il soit infléchi tout en prenant garde à la faisabilité.

- Les remplaçants du 1<sup>er</sup> degré :

- Leur affectation : suite à des retours comme quoi certains remplaçants seraient envoyés en surnombre dans les écoles, M. le DASEN précise que dans l'état actuel des choses, et compte tenu de la montée en charge du nombre d'élève, on serait plutôt en manque de remplaçant.

- Dépistage pour les remplaçants qui circulent d'école en école : seule la suspicion d'un cas de Covid donne la possibilité de faire un test de dépistage.

- Les directrices et directeurs d'école :

- Aide en termes de décharge ou aide humaine ? Dans le protocole départemental pour la reprise, la situation des directeurs est évoquée. Ils peuvent ne pas avoir charge de classe. Dès que des ressources ont été

communiquées, elles ont été transmises aux directeurs. D'autre part, les directeurs devraient pouvoir bénéficier d'une indemnité mais l'administration n'a pas encore de directives.

- Aide apportée par les assistants et les conseillers de prévention en appui des directeurs et des équipes pour la mise en place du protocole : ces personnels ont répondu à toutes les demandes depuis le début. Toutes les demandes de conseil ont été traitées. Les assistants de prévention qui sont également ERUN ou CPC ont assuré leur double mission. Les assistants de prévention coordonnateurs de réseaux ont été un peu moins sollicités. D'autre part, les conseillers de prévention de la DSDEN ont été régulièrement sollicités par téléphone y compris sur des questions très précises.

- La médecine de prévention :

- Nombre important de sollicitations. Entre fin avril et mi-mai, il y a eu environ 156 sollicitations dont une proportion importante pour le Tarn. M. le DASEN indique que les personnels du Tarn ont sollicité la médecine de prévention suite à des courriers types qui était hors de proportion par rapport à au poids démographique du département. Il ajoute qu'il en est de même pour les RSST. Il estime que ces courriers, qui ne font pas état de cas personnels, sont contre productifs. Mme George, médecin de prévention, constate que sa mission a été déviée de son objectif, ce qu'elle trouve dommageable.

- Quelles propositions pour la gestion des troubles musculo-squelettiques pour le personnel en distanciel : la DASE finalise les documents de prévention sur les TMS. Ils seront accessibles sur le site de l'académie de Toulouse sur la prévention des risques TMS.

### **La fluctuation des effectifs :**

- Comment gérer l'arrivée au compte-gouttes de nouveaux élèves ? La difficulté réside dans le fait d'adapter la réalité pédagogique à l'arrivée d'élèves. M. le DASEN trouve préférable que, pour le 1<sup>er</sup> temps de la reprise, il y ait un excès de prudence et de précaution. Dans le 1<sup>er</sup> degré, il va y avoir une augmentation des effectifs en présentiel. Dans le 2<sup>nd</sup> degré, c'est plus difficile à gérer puisqu'il y a plusieurs enseignants pour un même groupe d'élèves. L'idée principale qui doit guider la mise en place des organisations, c'est de minimiser le plus possible le risque, en évitant les brassages inutiles tout en sachant bien que nos élèves peuvent avoir des échanges avec d'autres pendant leur week-end, de même dans les transports scolaires. Il faut adopter une stratégie de minimisation du risque.

### **Le distanciel et le présentiel :**

- Combien d'élèves dans le Tarn ont effectivement repris l'école :

- En élémentaire : 22% des élèves
- Au collège : environ 26% en proportion des 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

- Eclaircissement sur le distanciel : c'est le cadrage de la circulaire du 4 mai qui s'applique. Dans la réalité, les enseignants poursuivent un suivi de leurs élèves en distanciel. Toutefois, on peut inviter les enseignants à en repenser le contenu et les encourager à utiliser des ressources déjà existantes. Il peut aussi y avoir des organisations en école où, un temps défini de la journée d'école est dédié au distanciel. Les enseignants présents à 100% en présentiel peuvent se détacher du distanciel. Le temps de présentiel doit s'inscrire dans le cadre horaire, que ce soit dans le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>nd</sup> degré. On peut éviter des dédoublements inutiles et/ou les alternances inutiles.

### **Dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme) :**

- M. le DASEN apporte des précisions sur ce dispositif. Ces activités ont vocation à se dérouler sur le temps scolaire et à être assurée par d'autres acteurs que les enseignants, pour compléter la prise en charge des élèves précisément pour respecter la contrainte du seuil à ne pas dépasser.

- M. le DASEN présente l'exemple suivant : pour une classe de 25 élèves en CM1, 18 reprennent en présentiel, cela fait 2 groupes de 9. Un groupe a classe les lundis/mardis et l'autre les jeudis/vendredis. Le dispositif prend en charge les élèves sur les deux jours où ils ne sont pas en classe.

- Qui sont les intervenants: personnels municipaux, structure sportives,, bénévoles...

- Au plan départemental, cela se met en place à l'initiative de la municipalité en lien avec les équipes de l'école et l'IEN. Un groupe d'appuis départemental existe pour aider à la mise en œuvre de ce dispositif. Il y a aussi une page dédiée sur Eduscol.

- A ce jour, une convention a été signée dans le département.

### **Volontariat des parents**

- M. le DASEN indique que le principe du choix volontaire des parents de remettre leur enfant à l'école est toujours de mise. Toutefois, il est de notre mission de porter une attention particulière aux publics les plus fragiles.

### **Accueil des enfants des personnels indispensable au service**

- S'agissant du temps scolaire, c'est au service public d'assurer cet accueil. Dans certaines municipalités des dispositifs complémentaires sont mis en place. Il n'y a pas d'obligation des mairies.

## **Le matériel**

### **- Les masques :**

- Y a-t-il un protocole pour récupérer les masques ? M. le DASEN répond par la négative.
- Le port du masque est-il obligatoire dès l'entrée dans l'établissement ou seulement en salle de classe en présence d'élèves ? M. le DASEN répond par la lecture du protocole sanitaire : pour les professionnels, le port du masque est obligatoire en présence d'élèves et dans toutes les situations où la distanciation sociale n'est pas garantie.
- Réapprovisionnement : Un recensement de l'état des stocks est fait auprès des écoles et des établissements. Une nouvelle campagne de distribution est en cours d'organisation. Les masques sont à utiliser dans un cadre professionnel.
- Conditionnement : Il a eu une extrême vigilance lors de la manipulation et du conditionnement avec respect des conditions sanitaires. Les masques pédiatriques sont dotés de manière définitive, il n'y aura pas de réassort. Alors que les masques adultes auront un réassort.

### **- Les manques :**

- Il n'y a pas eu d'intervention auprès des collectivités pour palier au manque éventuel de matériel.
- Des thermomètres et des lignettes vont bientôt être livrés dans les écoles suite à une dotation de l'Etat.

### **- Le matériel papier**

- Photocopies : le protocole n'apporte pas de précisions sur ce point mais il faut rester dans une logique préventive : lavage des mains avant et après distribution
- Consignes par rapport aux évaluations, aux livrets scolaires de fin d'année ? pour l'instant, pas de consignes

## **Les RSST :**

### **- Point à ce jour :**

- 29 observations traitées depuis le 17 mars.
- thématiques le plus souvent abordées : RPS par rapport au virus, TMS et fatigue par rapport au travail en distanciel, mise en place du protocole sanitaire

- L'analyse spécifique fera l'objet d'un prochain groupe de travail.